

La
Semaine Religieuse
 DE
Québec

VOL. XV

Québec, 25 juillet 1903

No 49

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 769. — Les Quarante-Heures de la semaine, 769. — Mandement de Mgr L.-N. Bégin, 770. — La mort de S. S. Léon XIII, documents officiels, etc., 773. — Origine de la maladie de Léon XIII, 775. — Chronique diocésaine, 776. — Discours de fin d'année prononcé à l'École normale des Ursulines de Québec, 778. — Visites pastorales de Mgr Plessis, 780. — Bibliographie, 783. — Le grand pardon d'Assise, 784.

Calendrier

26	DIM.	b	VIII après Pent. STE ANNE , Mère de la E. V. M., Patronne de la province, 1 cl. avec octave. II Vêp., mém. du dim. seulement.
27	Lundi	†b	De l'octave de Ste Anne.
28	Mardi	†r	SS. Nazaire, Celse et Victor, martyrs.
29	Mercre.	†b	Ste Marthe, vierge.
30	Jendi	†b	De l'octave de Ste Anne.
31	Vend.	b	S. Ignace de Loyola, confesseur.
1	Samd.	b	S. Pierre-aux-Liens, <i>dbl. maj.</i>

Les Quarante-Heures de la semaine

26 juillet, Saint-Sévérin. — 27, Cap Saint-Ignace. — 28, Saint-Edouard de Frampton. — 29, Saint-Paschal. — 30, Saint-Alban. — 31, Saint-Paul du Buton.

MANDEMENT

DE MONSIEUR L.-N. BÉGIN, ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC,
POUR ANNONCER LA MORT DE N. T. S. P. LE PAPE LÉON XIII

LOUIS-NAZAIRE BÉGIN, PAR LA GRACE DE DIEU ET DU
SIÈGE APOSTOLIQUE, ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.

*Au clergé séculier et régulier, aux Communautés religieuses et à
tous les fidèles dudit archidiocèse, salut et bénédiction en
Notre-Seigneur.*

Nos Très Chers Frères,

Le télégraphe nous a transmis la grave et consternante nouvelle que nous redoutions déjà depuis un certain temps, mais qui, sans être tout à fait imprévue, n'est pas moins de nature à nous plonger dans la plus profonde tristesse. L'homme de génie qui depuis plus de vingt-cinq ans présidait avec une si haute sagesse au gouvernement du peuple chrétien, le pontife vénérable que le monde entier admirait, le docteur infailible auquel obéissaient nos intelligences et nos cœurs, Léon XIII, digne successeur de l'immortel Pie IX, n'est plus. Nous avons perdu notre Roi, notre Pasteur Suprême, notre Père.

Notre intention n'est pas de vous faire ici un long éloge de l'illustre vieillard que le Ciel vient de ravir à l'affection et à l'admiration universelles : pareille vie ne saurait tenir dans les limites d'une Lettre pastorale. A peine oserai-je remettre sous vos yeux les principaux traits de cette imposante figure dont la grandeur et la majesté ont dominé de si haut toute la seconde moitié du dix-neuvième siècle.

Léon XIII a été l'homme choisi de Dieu pour démontrer au monde, malgré le malheur des temps actuels, l'incomparable vitalité de l'Eglise et sa puissance invincible. Et cette démonstration, il l'a faite de manière à conquérir l'estime et les suffrages non seulement de tous les catholiques, mais de nos frères séparés eux-mêmes.

Il laisse derrière lui une œuvre doctrinale immense et digne des âges les plus glorieux du Christianisme. Ses Encycliques

sont de vastes traités où les générations futures viendront puiser à pleines mains les plus précieux trésors de la science sacrée. Philosophie, théologie, histoire, Ecriture sainte, littérature, questions sociales et ouvrières, il a touché tous les sujets, résolu presque tous les problèmes, porté la lumière jusque dans les régions les plus reculées du devoir humain. L'un de ses plus beaux titres de gloire sera d'avoir remis en honneur dans les Ecoles catholiques les enseignements de l'Angélique Docteur, saint Thomas d'Aquin, enseignements si solides, si sûrs, si conformes aux sublinités de notre foi et aux aspirations de notre raison, si propres aussi à fournir des armes contre les erreurs modernes.

Grâce à ce puissant mouvement imprimé par Léon XIII aux sciences religieuses, grâce au prestige de son nom, à l'ardeur et à l'activité de sa charité pour les âmes, on a vu s'établir, entre l'Eglise de Rome et les Eglises dissidentes d'Orient et d'Occident, des courants de sympathie qui font espérer, dans un avenir plus ou moins prochain, une réalisation plus complète de la parole divine : *unum ovile et unus pastor*. Sans doute, il reste encore bien des préjugés à dissiper, bien des erreurs à combattre ; mais il semble qu'on soit entré dans une ère d'apaisement. L'Eglise catholique est mieux connue, mieux appréciée, mieux comprise. Les lettres pontificales aux Evêques d'Orient, d'Angleterre, d'Ecosse, d'Amérique commencent à produire des fruits aussi consolants pour l'Eglise qu'honorables pour leur auteur.

Que n'a pas fait Léon XIII pour étendre la royauté spirituelle de Jésus-Christ et assurer à l'Eglise sa juste part d'influence dans le gouvernement des choses humaines ? Autant Pie IX avait déployé de zèle pour maintenir intacte la Vérité catholique contre les prétentions de la fausse science et les attaques de l'impiété, autant son successeur a consacré d'efforts à l'œuvre si importante de la régénération sociale. Inébranlable sur le terrain des principes, défenseur du droit et de la justice, il s'est appliqué par d'habiles procédés à rétablir ou à consolider l'harmonie qui doit exister entre l'Eglise et l'Etat. C'est surtout l'éducation, cause si chère à son cœur d'apôtre, qui a été l'objet de sa sollicitude, et il n'a rien négligé pour mettre la jeunesse chrétienne de tous les pays à l'abri des dangers dont l'école neutre est la source. Le Canada lui-même, qui lui doit l'insigne honneur du premier Cardinal canadien, n'oubliera jamais cet autre bienfait non moins mémorable de

l'Encyclique « *Affari vos* », où les principes catholiques en matière d'éducation sont si nettement définis.

Au milieu de tant de travaux, de préoccupations de toutes sortes, Léon XIII ne perdait point de vue les pieuses industries et les salutaires dévotions dont le zèle catholique a besoin dans l'œuvre du salut des âmes. Il les bénissait, il les encourageait. Avec quelle tendre piété, quels accents de foi et d'amour n'a-t-il pas préconisé le culte de la Très Sainte Vierge, exalté sa bonté, sa puissance, sa grandeur et excité le peuple chrétien à implorer son secours ! Nul pape plus que Léon XIII n'a contribué à faire aimer Marie et à répandre parmi les fidèles la dévotion du Rosaire.

Rien n'échappait à son regard ; il avait l'œil ouvert sur tous les besoins ; son cœur s'attristait au récit de toutes les infortunes ; son intelligence, vaste comme le monde, était sans cesse en travail d'idées et de conceptions généreuses, tendant à procurer la gloire de Dieu, le bien et le bonheur des peuples, le maintien de la paix, le triomphe de la justice et de la vraie liberté ! Dieu l'avait donné d'un génie universel !

C'est pour nous, N. T. C. F., comme pour tous les catholiques, un devoir filial d'offrir au Très Haut les plus ardentes prières, afin que l'âme de notre regretté Père et Pontife soit admise le plus tôt possible, si elle ne l'est déjà, dans la société des Saints et dans la compagnie du divin Sauveur dont il a été sur la terre le Vicaire si fidèle et si dévoué.

Prions pour le repos de l'âme de Sa Sainteté Léon XIII. Prions aussi pour que l'Eglise traverse avec bonheur ces jours de larmes et de deuil, et qu'un nouveau Moïse selon le cœur de Dieu vienne bientôt consoler notre douleur et déjouer les efforts de Satan et de l'enfer.

A ces causes et le saint Nom de Dieu invoqué, nous réglons et ordonnons ce qui suit :

1° Dans toutes les paroisses et missions de ce diocèse, il sera chanté un service solennel pour le repos de l'âme de notre bien-aimé Pontife Léon XIII. Dans la Basilique de Québec, le service aura lieu jeudi le 23 juillet à neuf heures.

2° A la Messe et au Salut du Saint Sacrement, l'oraison *pro Papa* sera remplacée par celle *pro eligendo Summo Pontifice* qui sera dite jusqu'à l'élection du nouveau Pape. Après l'élection connue d'une manière certaine, l'oraison susdite sera remplacée par l'oraison *pro Papa* jusqu'à nouvel ordre.

Dans le Canon de la Messe on omettra les paroles *cum famu-*

in tuo Papa nostro N. jusqu'à ce qu'un nouveau Pape ait été élu.

3° Nous invitons tous les fidèles de ce diocèse à offrir des prières pour le repos de l'âme de notre bien aimé Pontife et pour qu'il plaise à Notre-Seigneur d'abrèger les épreuves de la Sainte Eglise et de lui donner un Pontife selon son cœur.

Sera le présent Mandement lu et publié au prône de toutes les églises et chapelles où se fait l'office public et en chapitre dans les communautés religieuses le premier dimanche après sa réception.

Donné à Québec sous notre Seing, le sceau du diocèse et le contre-seing de notre Secrétaire, le vingt juillet mil neuf cent trois.

† LOUIS-NAZAIRE, Archev. de Québec.
Par Mandement de Monseigneur,
C.-A. COLLET, ptre, Secrétaire.

LA MORT DE S. S. LEON XIII

DOCUMENTS OFFICIELS

Cardinal Rampolla à Mgr Sbaretti

Rome, 20 juillet.

A Son Excellence le Délégué Apostolique,

Ottawa.

Avec grande douleur, je vous annonce la mort du Saint-Père arrivée aujourd'hui à quatre heures de l'après-midi. Entouré du Sacré Collège des Cardinaux.

(Signé) RAMPOLLA, Sec. d'Etat.

Mgr Sbaretti au cardinal Rampolla

Ottawa, Ont. 20 juillet.

La Hiérarchie, le Clergé et le peuple déplorent la grande perte de leur Père commun.

(Signé) SBARETTI.

Mgr Sbaretti aux archevêques du Canada

Avec une profonde douleur je vous annonce la mort du Saint-Père.

(Signé) SBARETTI.

**Le gouvernement de Québec
au cardinal Rampolla**
(Cablogramme)

Québec, 21 juillet 1903.

Son Eminence le cardinal Rampolla,

Rome.

La mort de Sa Sainteté Léon XIII a pénétré de douleur tous les habitants de cette Province. Le gouverneur et les membres de l'Exécutif de la province de Québec présentent leurs hommages, leurs respects et leurs condoléances à tous les membres du Sacré-Collège, et assisteront en corps au service funèbre, jeudi, à la cathédrale de Québec, pour le repos de l'âme du Pontife bien-aimé.

ROBITAILLE, Secrétaire de la Province.

— o —
LES INSCRIPTIONS
—

Extérieur de l'Archevêché (au-dessus du portique) : Armes de S. S. Léon XIII.

(Sentences du milieu de la façade) : *Non recedet memoria Leonis P. XIII. — Iste est qui ante Deum magnas virtutes operatus est.*

(De chaque côté du portique) : *Ad caelestia regna gloriosus migravit. — Omnis terra doctrina ejus repleta est.*

Intérieur de la Basilique (au-dessus du tableau du maître-autel) : Armes de S. S. Léon XIII.

(Sur le tableau du maître-autel) : *Lumen in caelo.*

(Dans le baldaquin) : *Non licet — Non possunt.*

(Côté de l'Évangile dans le sanctuaire) : *Sapientiam ejus enarrabunt gentes.*

(Côté de l'Épître dans le sanctuaire) : *Laudem ejus enuntiabit Ecclesia.*

(Dans la nef)

De la justice ami, je connus ici-bas

Les labeurs et l'outrage et les âpres combats.

Mais vainqueur par la Foi, debout sous la tempête,

Jamais l'adversité n'aura courbé ma tête :

Pour le troupeau du Christ, il est doux de périr,

Et même emprisonné doux encor de mourir !

QUELQUES NOTES

— Dès lundi soir, les ouvriers Machinistes des manufactures de chaussures ont ajourné leur séance, par respect pour la mémoire du Saint-Père. Ce fut là, sans doute, à Québec, la première manifestation officielle du deuil public, à l'occasion de la mort du « Pape des ouvriers. »

— L'hôtel de ville et plusieurs autres édifices ont été recouverts, cette semaine, de décorations funèbres.

Dès mardi, sur tous les édifices religieux, ceux des gouvernements fédéral et local, l'hôtel de ville et beaucoup de résidences privées, les drapeaux étaient à mi-mât. Mais rien ne nous a plus touché que de voir, aux quais du Palais, de même que les steamers, toute la flottille des goélettes avec aussi ses pavillons à mi-mât; et jusqu'aux kiosques des cochers qui portaient les mêmes signes de deuil.

Toute la ville a donc pris le deuil du chef de l'Eglise.

— L'attitude de toute la presse protestante du pays durant la maladie du Saint-Père, les regrets qu'elle a exprimés de sa mort, et l'admiration avec laquelle elle a parlé de sa carrière: tout cela est bien touchant...

Quand donc la véritable Eglise de Jésus-Christ verra-t-elle réaliser le vœu de son divin Fondateur: *unum ovile, unus pastor!*...

— On peut se demander si l'univers entier s'est jamais associé, comme il a fait cette semaine, dans un sentiment aussi unanime de chagrin, à l'occasion du décès de quelque personnage que ce soit...

Origine de la maladie de Léon XIII

Voici comment, d'après les agences de nouvelles, la *Croix* du 7 juillet racontait l'origine de la maladie du Saint-Père :

C'est à une imprudente sortie du Pape, vendredi matin (1), que l'on attribue généralement l'accident dont est victime l'auguste Pontife.

Le Pape avait donné des ordres ce jour-là pour que sa voi-

(1) Le 3 juillet.

ture fût prête à 8 heures du matin ; il avait l'intention de faire une promenade dans les jardins du Vatican.

Mais, n'ayant pas dormi pendant la nuit, il descendit à 7 hrs 45, et, ne trouvant pas sa voiture prête, il marcha quelque temps en s'appuyant sur son bâton.

Il s'arrêta, dit-on, à causer avec un jardinier au sujet des ombrages d'une allée, dont il voulait faire dresser les arbres en forme de berceau.

Le Saint-Père était entré en transpiration, l'humidité le saisit et, en regagnant ses appartements, il se déclara fatigué.

Le Dr Lapponi accourut aussitôt. Mais le Pape voulut, malgré tout, recevoir en audience quelques étudiants hongrois : cette réception augmenta sa fatigue.

Léon XIII manifesta des signes de faiblesse. Il éprouvait quelque difficulté à respirer. Pendant la nuit, il ne dormit pas et fut agité. Le Dr Lapponi coucha dans une chambre voisine de celle du Pape ; mais il n'eut pas besoin d'intervenir.

Samedi matin, la malaise se prolongeant, le Dr Lapponi décida d'administrer des excitants. Après cette médication, le Pape reposa jusque vers 11 h. $\frac{1}{2}$. Ce repos lui permit de prendre quelques aliments. Son état s'améliora...

Chronique diocésaine

QUÉBEC

— Lundi, dans le courant de l'après-midi, des bulletins affichés à la porte des bureaux de journaux annonçaient la mort de S. S. Léon XIII.

Durant la soirée, on recevait à l'Archevêché, par une dépêche de Son Exc. le Délégué apostolique du Canada, la confirmation officielle de la douloureuse nouvelle. Aussitôt, Mgr l'Archevêque exprima des condoléances à Son Excellence le Délégué.

— Sa Grandeur Mgr l'Archevêque est revenu, lundi midi, de sa Visite pastorale.

— Le T. Rév. P. Gonthier, vicaire provincial des Dominicains, a prêché cette semaine, au Séminaire de Québec, la retraite annuelle des Dominicaines de l'Enfant-Jésus.

— Jeudi, à 9 hrs, S. G. Mgr l'Archevêque a chanté un service pontifical pour le repos de l'âme de S. S. Léon XIII. Mgr Pâquet, directeur du Grand Séminaire, a prononcé l'oraison funèbre. L'heure à laquelle nous allons sous presse ne nous permet pas de dire davantage au sujet de cet office solennel.

— Ce matin et demain, dimanche, il y a plusieurs ordinations, dont nous donnerons la liste la semaine prochaine.

— Le vendredi, 17 juillet, avait lieu, chez les Sœurs de la Charité, une cérémonie de vêtue, présidée par monsieur l'abbé Godbout, aumônier de cette Communauté.

Les élues du jour sont : Sr Adams, dite Saint-Rosaire ; Sr Poirier, dite Saint-Christophe ; Sr Gagné, dite Sainte-Berthille ; Sr Vallières, dite Saint-Florent ; Sr Giguère, dite Sainte-Annette ; Sr Veer, dite Saint-Zacharie ; Sr Duchesne, dite Sainte-Sophie ; Sr Roy, dite Saint-Mathias ; Sr Lambert, dite Saint-Ladislas ; Sr Carrier, dite Sainte-Euphrasie ; Sr Pelletier, dite Saint-Onésiphore ; Sr Chandonnet, dite Sainte-Bibiane ; Sr Lord, dite Saint-Jean d'Avila ; Sr Bernier, dite Saint-Apollinaire ; Sr Dussault, dite Saint-Joseph du Sacré-Coeur, Sr Hamelin, dite Marie de Fourvière ; Sr Savoie, dite Saint-Odilon ; Sr LaFrance, dite Saint-Godefroi ; Sr Dionne, dite Saint-Alban ; Sr Racette, dite Saint-Jean-Chrysostome ; Sr Guay, dite Marie de la Foi ; Sr Robichaud, dite Saint-Gaspard ; Sr Matte, dite Saint-Léopold ; Sr Nadeau, dite Saint-Rosius ; Sr Dallaire, dite Sainte-Foi ; Sr Veilleux, dite Sainte-Fortunat : Sr Brisson, dite Saint-Hormidas ; Sr McDonald, dite Saint-Ignace de Loyola ; et Sr Dumais, dite Saint-Marcellin.

Étaient présents à cette cérémonie : le Rév. P. Champagne, supérieur des Jésuites ; M. l'abbé P.-J.-E. Pagé, aumônier du Bon-Pasteur ; M. l'abbé J.-F.-A. Lavoie, aumônier des Sœurs de la Charité, Rimouski ; M. l'abbé J.-E. Mayrand, curé de Saint-Léon ; M. l'abbé J.-E. Pâquet, curé de Saint-Gilles ; M. l'abbé J.-E. Matte, curé de Saint-Laurent de Matapédia ; M. l'abbé J.-A. Poulin, du Collège de Lévis, et MM. les abbés G.-P.-X. Ferland et Edouard Guay, séminaristes.

La patience est un arbre dont la racine est amère et dont les fruits sont très doux.

Discours de fin d'année,
prononcé à l'École normale des Ursulines de Québec
le 20 juin 1903

PAR L'HONORABLE M. DE LA BRUÈRE,
SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

(Suite et fin.)

— o —

C'est Dieu qui dirige les actions des hommes, et ce n'est pas assurément sans des desseins particuliers qu'il a voulu maintenir le peuple canadien-français à travers les vicissitudes d'une existence de trois siècles.

Le temps n'est-il pas arrivé pour nous de songer plus sérieusement que jamais aux devoirs que la Providence voudra nous imposer, et de préparer la génération présente comme celles de l'avenir à s'associer davantage au rôle civilisateur que la France chrétienne a exercé dans le monde ? Si, par la direction tyrannique et aveugle de ses maîtres actuels, la noble et chevaleresque nation française devait déchoir, ce qu'à Dieu ne plaise, de son antique primauté et forfaire à sa noble mission, car les peuples prévaricateurs reçoivent ici-bas leur châtement, la Nouvelle-France avec sa foi religieuse, le génie de sa race, ses aptitudes intellectuelles, ses qualités domestiques et sociales, ses jeunes mais vaillantes institutions, serait là pour recueillir la tâche dévolue à la vieille France depuis les jours de Clovis, et tenir d'une main courageuse l'étendard de la civilisation catholique et française.

Cette tâche pour notre jeune peuple serait lourde autant qu'honorable. Le poids de ces responsabilités se ferait sentir d'autant plus que nos forces éducatives ne sont point encore arrivées au degré d'épanouissement qu'elles devront atteindre avec les années, à mesure que se perfectionnera notre système d'enseignement ; mais l'œuvre est digne de l'ambition d'une nation jeune, vigoureuse, qui a de l'espace pour se développer, un cœur plein de vaillance, un riche trésor de vertus domestiques où ne cesseront de s'alimenter l'amour de la famille et la flamme du plus pur patriotisme.

Afin de réaliser ces espérances, le peuple canadien-français a

besoin du concours de toutes les énergies et de tous les dévouements. Hommes du clergé, hommes du monde, hommes du gouvernement, tous doivent promouvoir le bien commun. Mais plus particulièrement les instituteurs de la jeunesse ont, à ce point de vue, des devoirs impérieux, car avec le père et la mère de famille, ils sont appelés à former le caractère et le cœur de l'enfant.

Jeunes demoiselles de l'Ecole normale qui m'écoutez, vous voyez l'étendue de votre mission et de vos travaux ; vous comprenez quel chemin vous avez à parcourir pour atteindre le but de votre légitime ambition et répondre à l'attente et aux espérances de vos concitoyens. Vous avez à préparer pour des situations nouvelles les esprits et les cœurs des enfants dont l'instruction vous sera confiée. Que vos sages enseignements fassent connaître à vos élèves et gravent dans leurs âmes les devoirs que doit remplir chaque citoyen envers la famille et la société. Que vos conversations, en élargissant les horizons de ces jeunes intelligences, leur fassent concevoir une haute idée de nos origines nationales et des vues spéciales de la Providence sur notre pays. Parlez-leur de la France.

Oh ! la France ! Formulons le vœu qu'elle ne descende point du piédestal élevé qu'elle occupe. Elle est, par excellence, la terre du dévouement et de la générosité.

Si quelques-uns de ses enfants s'écartent des voies sûres pour côtoyer les abîmes, ils ne forment point toute la nation. Après le violent orage de la persécution, Dieu enverra des jours ensoleillés ; le sol français possède les qualités vivifiantes qui font germer et croître les idées généreuses ; la liberté, étouffée un instant, y reprendra un éclat nouveau, et la patrie de Jeanne d'Arc revenant à son rôle séculaire de nation très chrétienne, reconquerra, aux yeux de l'Europe et de l'univers, son influence prépondérante d'autrefois.

Puis, la Nouvelle-France, encouragée par le regard sympathique de l'Ancienne, poursuivra sa carrière fière et confiante en ses destinées ; et toutes deux associant leurs efforts pour soutenir la civilisation chrétienne, répandront sur les continents d'Europe et d'Amérique les doux et puissants rayons d'une haute culture intellectuelle. Guidées par les brillants flambeaux de la foi et de la science, elles contribueront à la ger-

mination des idées fécondes et à l'épanouissement de l'art et du génie...

VISITÉS PASTORALES DE MGR PLESSIS

JOURNAL DE LA MISSION DE 1815

CHAPITRE PREMIER

(Suite.)

C'est une chose généralement connue, que si vous jetez dans la mer une bouteille bien bouchée et vide, lorsque vous retirez la corde qui y était attachée, la bouteille vous revient bouchée, comme elle était, mais remplie d'eau et d'eau douce. A peine trouvez-vous un navigateur qui n'affirme la chose. Quelques-uns prétendent que sans aller à plus de douze brasses d'eau, on peut la vérifier. On ne rougit pas de vous donner en présent une bouteille pleine, cachetée en cire, que l'on vous certifie avoir été ainsi cachetée vide et être revenue pleine comme vous la voyez, sans que le sceau en ait souffert.

L'évêque de Québec, répuant à croire cette assertion, voulut savoir par lui-même ce qu'il en fallait penser. Dans son voyage de 1812 au Golfe, on engagea M. Maguire qui l'accompagnait, à en faire l'expérience sous ses yeux, avec le capitaine Dugast. Ils bouchèrent donc avec du liège une bouteille vide, attachèrent au-dessous un poids de plomb de douze livres et l'envoyèrent à 40 brasses d'eau. Elle revint pleine mais débouchée. On la reboucha ; on revêtit le bouchon de goudron, et on y ajouta une toile bien attachée au dehors du goulot. La bouteille revint encore une fois pleine, mais le bouchon enfoncé dedans comme la première fois. Il est clair que ni le bouchon de liège, ni la toile, ni le goudron ne pouvaient résister à la pression d'une colonne d'eau haute de 40 brasses. On jeta la bouteille en mer pour la troisième fois, en couvrant le bouchon de liège d'un cuivre anglais bien serré entre le bouchon et le goudron. Pour le coup la bouteille revint bouchée mais parfaitement vide. Il demeurerait donc démontré que c'était seulement par le goulot qu'une bouteille pouvait s'emplier et non par les pores, comme le prétendaient les voyageurs. Cette expé-

rience ne suffit cependant pas pour convaincre les partisans de cette opinion. Ils objectaient que la profondeur de 40 brasses n'était pas suffisante. Il a donc fallu, cette année, réitérer l'expérience. MM. de Boucherville et Gauvreau l'ont exécutée à la hauteur de la Pointe des Monts à 85 brasses d'eau. Le résultat a été le même. La bouteille a fait deux voyages à cette profondeur. Légèrement bouchée la première fois, elle est revenue débouchée et pleine d'eau salée. Revêtue, au second envoi, d'un bouchon de bois cacheté en cire d'Espagne, elle est remontée vide et bouchée. Fasse de nouveau qui voudra de nouvelles expériences sur cet article.

14. La route ordinaire des navigateurs qui vont de Québec ou de Gaspé au *Gut de Canso*, dont le premier nom était le *Passage de Fronsac*, est d'aller reconnaître les Isles de la Magdeleine et de rabattre ensuite sur la pointe est de l'Isle Saint-Jean. Ce fut le chemin que tint la *Résolution*, à la faveur d'un vent large qui nous fit apercevoir, vers midi, le *Corps-mort* nommé par les Anglais *Dead-Man* ou *Dead-Man's coffin*. C'est un rocher que l'on compte pour l'une des Isles de la Magdeleine. Il sort de l'eau avec une hardiesse remarquable; il a trois sommets alignés, celui du milieu dominant les deux autres. Il n'a que peu ou point de rivage, la mer le serrant de très près. On pourrait estimer sa longueur totale à 10 ou 15 arpents, sa hauteur à deux. Il n'est dangereux que la nuit ou dans le brouillard. Les alentours en sont garnis, du printemps à l'automne, de chaloupes pêcheuses et de goélettes qui y prennent beaucoup de morue.

Il ne fut pas possible de découvrir la pointe de l'est de l'Isle Saint-Jean avant la nuit. Nous nous trouvâmes, le lendemain matin, entre cette pointe et le Cap Mabou, que nous eûmes tout le loisir de considérer, le reste de la journée, à raison du calme qui l'occupa presque tout entière.

Le Cap Mabou est sur la côte ouest de l'Isle du Cap-Breton. Il a trois lieues de long et occupe une grande partie de l'espace qui sépare la rivière de Magrée du Port Hood ou du Juste-au-Corps. Il est uni, mais très haut et très escarpé. Malheur au vaisseau qui le fréquente en automne. Il y a un endroit de son front où se montre une mine de charbon de terre, mais qui n'a pas encore été exploitée.

16. Cependant le vendredi était arrivé. C'était le 18^e jour depuis le départ de Québec. Capitaine Fougère s'impatientait de n'être pas encore à Arichat, et ses passagers le secondaient bien. Il s'agissait d'enfiler le Gut ou passage de Canso. Il n'y parvint qu'après midi et au moyen de bien des bordées. Enfin un bon vent largue s'empara de la *Résolution* et la conduisit, vers cinq heures du soir, au fond du havre d'Arichat où elle jeta l'ancre.

Il a déjà été observé dans un journal précédent qu'Arichat, nommé par les Acadiens *Narichâque*, est un havre situé dans la partie sud de la grande Isle Madame. Les Anglais, laissant le nom commun d'Isle Madame à toutes celles qui sont situées entre celle-ci et la sortie du Gut de Canso, l'ont appelée Richmond's Island. Les gens du pays donnent plus ordinairement à toute cette grande Isle, qui a environ 12 lieues de tour, le nom d'Arichat, et il faut avouer que ce havre est bien digne de donner son nom à l'isle entière. Il a environ deux milles de profondeur. Les plus gros vaisseaux peuvent y entrer par l'un ou l'autre des deux chenaux formé par l'Isle-au-Lièvre ou l'Isle Jersey qui est à son embouchure. Ils y sont en sûreté contre tous les vents et peuvent y loger en grand nombre. Admirable progrès du commerce ! Ce beau havre était inconnu, du moins n'était ni habité ni fréquenté jusqu'à plusieurs années après la conquête du Cap-Breton et du Canada par les armes Britanniques. Quelques pauvres familles acadiennes, voulant se rapprocher de leur patrie, après la dispersion malheureuse qui les avait répandues comme le sable sur tous les rivages de ce continent, depuis le Cap-Breton jusqu'à la Caroline du Sud, vinrent y construire des chaloupes et y commencer la pêche de la morue. Comme elle était assez abondante, d'autres les y suivirent et se fixèrent d'abord sur le même havre, puis sur différentes parties de l'isle, telles que le Petit Degra, les Coupes, la Grande Digue, le Grand Ruisseau, etc. D'autres établirent les parties de l'Isle du Cap-Breton les plus voisines de l'Isle Madame, telles que l'Ardoise, la Briquerie, et la Rivière à Bourgeois, et c'est la réunion de ces différents établissements ou villages qui compose la paroisse de Notre-Dame d'Arichat, forte aujourd'hui de 11 à 1200 communions.

Tant que les nouveaux colons surent se borner à la pêche

et à la construction de petits vaisseaux, à laquelle se prêtait très bien la qualité du bois de leurs forêts, rien ne fut plus innocent, plus religieux que cette chrétienté. Encore même aujourd'hui, vous voyez avec édification, tous les samedis soirs, rentrer dans le havre les goélettes et chaloup-s qui ont été toute la semaine en pêche, souvent à une grande distance. Ils craindraient d'attirer la malédiction de Dieu sur leurs travaux, s'ils n'étaient fidèles à sanctifier le dimanche. Aussi le jour du Seigneur est-il, dans la saison de la pêche, le seul où l'on voit des hommes dans cette paroisse. Toute la semaine, vous n'y voyez que des femmes.

(A suivre.)

Bibliographie

— LA TRÈS SALTE EUCHARISTIE. Exposition de la foi des douze premiers siècles de l'Eglise sur le dogme de la présence réelle, d'après les écrits des Pères. Par Mgr BÉGUINOT, évêque de Nîmes. 2 forts volumes in-8°. Prix : 12 francs. (Librairie P. Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris).

— *L'Etoile*, de Lowell, Mass., a publié en supplément une étude du Rév. P. L.-A. Nolin, O. M. I., intitulée *Léon XIII et la Civilisation*.

— LES SACREMENTS DE L'EGLISE CATHOLIQUE exposés dogmatiquement. A l'usage des prêtres dans le ministère. Par le Dr N. Gihl, vice-recteur de l'Université de Fribourg-en-Brisgau. Traduit de l'allemand par l'abbé Ph. MAZOYER, du clergé de Paris. 4 volumes in-8°. Prix : 5 fr. le volume. (Librairie P. Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris).

— NOMINATION ET INSTITUTION CANONIQUE DES EVÊQUES, ELECTION, PRAGMATIQUES-SANCTIONS, CONCORDATS. Par T. CRÉPON des Varennes, Conseiller honoraire à la Cour de Cassation. 1 vol. in-12. Prix : 2 fr. (Ancienne Maison Ch. Douniol, 29, rue de Tournon, Paris. Québec : Garneau, libraire.)

Il semble bien que, pour tout catholique, à l'heure présente, nulle question ne prime celle du choix des évêques, de « ces censeurs des mœurs, de ces gardiens de la vertu et de l'innocence », comme les appelait si bien l'illustre archevêque de Paris, Mgr Affre, de ces défenseurs du dogme catholique et de la dignité

sacerdotale, pourrait-on ajouter. Quand on a voulu s'attaquer aux croyances même d'un pays et entreprendre de le soustraire à l'autorité du Pape, c'est toujours par des conflits sur le choix des évêques, par la dénégation des droits du Souverain Pontife sur leur nomination qu'on a cherché à réaliser cette œuvre détestable. Sous Louis XIV, cette dénégation nous a mis à deux doigts du schisme ; la Constituante, avec la Constitution civile du clergé, nous y a jetés en plein.

Rien de plus intéressant que cette histoire du recrutement épiscopal par l'élection et ses différentes phases, aux temps primitifs ; rien de plus saisissant que les luttes qu'ont eu à soutenir les papes, depuis le régime concordataire, contre les entreprises des souverains. C'est cette histoire que M. Crépon a racontée en magistrat qui juge les événements et les hommes comme il jugeait le droit, en tous cas en chrétien qui, en exposant la vérité, défend sa foi. En l'écrivant, il paraît vraiment avoir prévu toutes les difficultés contre lesquelles nous nous débattons, les conflits d'aujourd'hui et les angoisses de demain.

T.

Le Grand Pardon d'Assise

Samedi 1^{er} août et dimanche 2 août, dans l'église du Très Saint-Sacrement.

PROGRAMME

Ouverture : Samedi 1^{er} août, à 2 hrs p. m. Sermon, Bénédiction du T.-S. Sacrement ; distribution de la Vie du Thaumaturge franciscain, avec un souvenir de Terre-Sainte.

Après cette cérémonie commenceront les visites processionnelles. Durant tout ce temps, un Père Franciscain expliquera, du haut de la chaire, les merveilles du Sanctuaire de N.-D. des Anges à Assise.

A 4 hrs, Vénération de la précieuse Relique de la Table de la dernière Cène.

A 7½ hrs, Sermon, Salut solennel et vénération de la grande Relique du Sanctuaire de la Portioncule.

Dimanche, 2 août. Le matin, à cause des offices dans les paroisses, il n'y aura aucune cérémonie particulière.

L'après-midi, les cérémonies seront comme la veille, avec la cérémonie supplémentaire suivante : à 3 hrs, le Rév. P. Frédéric fera une *Bénédiction solennelle* des petits enfants, avec distribution, à chaque petit enfant, d'un petit souvenir angélique.